

ASSOCIATION SPORTIVE DU GOLF DE VAL QUEVEN



COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 27 Février 2020

PRESENTS :

François GUIHENEUC – Laurent RITZ - Katia LE GUENNEC - Raymond LE NAVENEC – J-François VILLETTE – Stéphane THIOU - Thierry NICOLLE — Françoise MARTIN –Dominique JAN - Rémi CAVAGNA - Florian JOUAN - Quentin CALVEZ - Gwenaëlle HERVE

EXCUSÉS :

Simon BIHANNIC - Pierre MOELLO

Point licences au 27/02/2020

Hommes	239
Femmes	83
Total	322
Dont jeunes	43

Politique sportive

Raymond Le Navenec déroule la charte de la politique sportive du club. Cette dernière est disponible pour consultation sur le site de l'association.

Equipes

Raymond Le Navenec demande à la lady capitaine de structurer et de coordonner les entrainements de l'équipe féminine, en réservant des départs le dimanche matin, d'éditer des cartes de scores pour évaluer les joueuses à l'instar de ce qui est fait par les équipes messieurs.

Cette demande vaut également pour les seniors.

Compétitions

4 compétitions dominicales en moins sur le parcours de Val Quéven, compte tenu de l'alternance des sponsors d'une année sur l'autre avec Ploemeur.

Le samedi 14/03, une compétition en scramble à deux sur 9 trous sera organisée en partenariat avec Blue Green, l'objectif est d'associer un débutant avec un abonné pour les accompagner sur le parcours et leur présenter l'association. Inscription à l'accueil.

Droits de jeu : les tarifs 2019 sont maintenus, soit 6 €/membres asso Quéven et Ploemeur, 12 €/joueurs extérieurs. Il est précisé que les joueurs ayant adhéré à l'asso de Ploemeur mais licenciés en extérieur s'acquitteront du droit de jeu de 12 €

Les repères de départ sont définis comme suit :

Dames

1ère Série : index \leq 15.4 repères bleus

2ème Série : index 15.5 à 24.4 repères rouges

3ème Série : index \geq 24.5 repères rouges

Messieurs

1ère Série : index \leq 11.4 repères blancs

2ème Série : index 11.5 à 24.4 repères jaunes

3ème Série : index \geq 24.5 repères jaunes

Jeunes

Les repères seront définis selon l'index et l'âge en accord avec les règles de la FFG incluant les repères orange et violet.

Avant chaque compétition le capitaine des jeux validera les emplacements de drapeaux et repères de départ.

Première compétition : Dimanche 22/03 – La St Patrick – formule de jeu = scramble à 3. A cette occasion le calendrier 2020 sera remis aux participants.

PROCHAINE REUNION : JEUDI 16 AVRIL à 18 H 30